

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : <a href="mailto:sante-gilly@helha.be">sante-gilly@helha.be</a>
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINNE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : <a href="mailto:sante-jolimont@helha.be">sante-jolimont@helha.be</a>
<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 Tournai		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 213 Formuler des plans de soins - Focus maladies chroniques			
Ancien Code	PAIR2B13	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/J/T/W/J/W/T/C/J/T/W/J/W/T/ C/J/T/W/J/W/T/C/ ABI2130		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	66 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>HELHa Gilly</b> <b>Emmanuelle COPPEE</b> ( <a href="mailto:coppeee@helha.be">coppeee@helha.be</a> ) Denis DOUMONT ( <a href="mailto:doumontd@helha.be">doumontd@helha.be</a> ) <b>HELHa Jolimont</b> <b>Julie VAN ROYE</b> ( <a href="mailto:vanroyej@helha.be">vanroyej@helha.be</a> ) Aurélie MAENE ( <a href="mailto:maenea@helha.be">maenea@helha.be</a> ) Charles JAUNIAU ( <a href="mailto:jauniauc@helha.be">jauniauc@helha.be</a> ) <b>HELHa Mouscron</b> <b>HELHa Tournai - Salines</b> <b>Flavia SANTOS GARRIDO</b> ( <a href="mailto:santosf@helha.be">santosf@helha.be</a> ) Vincent HOUTTEMANE ( <a href="mailto:houttemanev@helha.be">houttemanev@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 213 "Formuler des plans de soins - Focus Maladies chroniques" est composée de 3 Activités d'Apprentissage :

- "Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique"
- "Radiologie, imagerie médicale et techniques d'investigation (y compris radioprotection et biophysique)"

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales, le traitement médicamenteux et les techniques d'investigation présents dans la situation du client

- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B13A	Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifique	48 h / 3 C
PAIR2B13B	Radiologie, imagerie médicale et techniques d'investigation	18 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B13A	Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifique	30
PAIR2B13B	Radiologie, imagerie médicale et techniques d'investigation	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

## **5. Cohérence pédagogique**

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Mouscron** Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON  
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12  
**HELHa Tournai - Salines** 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : [sante-tournai@helha.be](mailto:sante-tournai@helha.be)  
Mail : [sante-tournai@helha.be](mailto:sante-tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifique			
Ancien Code	21_PAIR2B13A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TABI2131		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Flavia SANTOS GARRIDO</b> ( <a href="mailto:santosf@helha.be">santosf@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### *Introduction*

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE213 : Formuler des plans de soins : Focus maladies chroniques.

Centrée sur les maladies chroniques, cette activité d'apprentissage est en lien avec l'objectif continué d'intégration du bloc 2 qui concerne des situations courantes et chroniques dans lesquelles l'étudiant.e met en œuvre, pour un client stable et son entourage, des interventions autonomes et prescrites liées aux domaines préventifs, curatifs, de réadaptation et de promotion de la santé dans un cadre organisé et sous supervision. Ces situations se situent dans le cadre extrahospitalier ou hospitalier. Les situations aigües et complexes seront développées dans le programme des blocs 3 et 4.

#### *Objectifs / Acquis d'apprentissage*

Cette activité de l'unité d'enseignement 213 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

##### Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

##### Acquis d'apprentissage de l'UE 213

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales, le traitement médicamenteux et les techniques d'investigation présents dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale

## **Acquis d'apprentissage de l'activité**

**Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,**

### **Partie « pathologie médicale »**

**Identifier les causes et les manifestations cliniques des pathologies diagnostiquées par le médecin**

**Etablir le lien entre les manifestations cliniques et la pathologie/physiopathologie**

**Justifier les examens demandés et les renseignements qu'ils apportent**

**Justifier le traitement mis en place (mesure hygiéno-diététiques et médicaments)**

**Pour les médicaments administrés, citer les principales indications, les principaux effets secondaires à surveiller et les précautions nécessaires.**

### **Partie « Soins infirmiers spécifiques en lien au principes généraux**

**Prérequis :**

**Anatomie - physiologie - pathologie**

**Rôle autonome et rôle sur prescription médicale**

**Objectifs :**

Lister les suspicions de complications médicales en lien avec chaque plan de soins de référence

Lister les hypothèses de D.I. les plus fréquentes en lien avec chaque plan de soins de référence

Associer des résultats (grilles NOC) aux hypothèses de DI

Associer des interventions (NIC) aux hypothèses de DI, aux suspicions de complications médicales et aux résultats

Sélectionner dans une vignette clinique l'hypothèse diagnostique confirmée, le résultat et les interventions associés.

## **3. Description des activités d'apprentissage**

### ***Contenu***

#### **Partie « pathologie médicale » (34h)**

- Notions d'oncologie intégrées aux pathologies enseignées (0 ou 2h)

- Respiratoire (8h)

1. BPCO et infections respiratoires

2. Asthme

3. Cancer du poumon et épanchement pleural

4. Insuffisance respiratoire chronique

5. Apnées du sommeil

- Cardio-vasculaire (10h) :

1. HTA et les facteurs de risque des maladies cardiovasculaires,

2. La maladie coronaire (angor) infarctus cité mais vu en 4ème

3. L'insuffisance cardiaque (décompensation en 4ème)

4. Les valvulopathies, la péricardite, les troubles du rythme les plus fréquents (FA, extrasystole, ...) de manière succincte

5. Les artériopathies chroniques des membres inférieurs

- Gastro-entérologie (10h) : pathologies chroniques des voies digestives, du foie et du pancréas

1. Œsophage : œsophagite et reflux

2. Estomac : ulcère gastroduodénal, gastrite, cancer gastrique

3. Intestins : maladies inflammatoires chroniques, syndrome de malabsorption, colopathies fonctionnelles, cancer colorectal, polypes, diverticules

4. Foie : hépatites chroniques, cirrhose, insuffisance hépatique

5. Pancréas : pancréatite chronique

- Néphrologie (4 ou 6h) : maladies rénales chroniques et insuffisances rénales chronique et terminale

#### **Partie « Soins infirmiers spécifiques en lien au principes généraux »**

Plan de soins destiné au patient insuffisant respiratoire chronique

Plan de soins destiné au patient insuffisant cardiaque chronique

Plan de soins destiné au patient dénutri

Plan de soins destiné au patient cirrhotique à domicile et si hospitalisation

Plan de soins destiné aux patients atteints d'une cirrhose

## Démarches d'apprentissage

Exposés  
Situations cliniques  
Supports audiovisuels

## Dispositifs d'aide à la réussite

Cas clinique au terme des heures de cours pour préparer à l'examen.  
Des notions sont abordées au Q1 en vue de la préparation des stages.

## Sources et références

Voir notes de cours

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Disponibles sur Connect ED.

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'activité d'apprentissage se fera sur base d'un ou plusieurs cas cliniques.

Les modalités d'évaluation sont définies dans l'annexe à la fiche ECTS de l'activité d'apprentissage ; elles sont communiquées aux étudiants lors du cours et disponibles sur ConnectED.

En cas d'échec, les modalités d'évaluation sont identiques pour la 3ème période d'évaluation.

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen sera considérée comme non présentée : « PP ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).



## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Mouscron** Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON  
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12  
**HELHa Tournai - Salines** 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : [sante-tournai@helha.be](mailto:sante-tournai@helha.be)  
Mail : [sante-tournai@helha.be](mailto:sante-tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Radiologie, Imagerie médicale et techniques d'investigation			
Ancien Code	21_PAIR2B13B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TABI2132		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Vincent HOUTTEMANE</b> (houttemanev@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### *Introduction*

**Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE213 : Formuler des plans de soins : Focus maladies chroniques.**

L'infirmier sera amené à accompagner régulièrement des personnes faisant l'objet d'examens radiologiques et autres techniques d'investigation. Les savoirs et savoir-faire développés dans le cadre du cours sont indispensables à l'infirmier pour informer, préparer et assurer la surveillance et la sécurité du client.

#### *Objectifs / Acquis d'apprentissage*

**Cette activité de l'unité d'enseignement 213 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :**

##### Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

##### Acquis d'apprentissage de l'UE 213

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales, le traitement médicamenteux et les techniques d'investigation présents dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale

## **Acquis d'apprentissage de l'activité**

- Faire des liens entre les données médicales et les techniques d'investigation présentes dans la situation du patient
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu
- Justifier les mesures de radioprotection élémentaires à prendre pour le personnel et le patient
- Décrire et expliquer les principes des principales techniques de radiologie et d'investigation
- Formuler oralement ou par écrit les informations à donner au patient à propos des examens courants
- Décrire et différencier les radiations ionisantes
- Expliquer les effets biologiques des radiations ionisantes
- Expliquer les risques des radiations ionisantes

## **3. Description des activités d'apprentissage**

### **Contenu**

- Notions de biophysique
- Mesures de radioprotection
- Endoscopies
- Radiologie et scanner
- Scintigraphie
- Echographie
- Résonnance magnétique nucléaire

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

### **Démarches d'apprentissage**

- Méthode expositive
- Illustration avec supports audio-visuels
- Exercices de synthèse pour les examens courants

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

temps questions/réponses  
mise à disposition des supports utilisés lors des séances.

### **Sources et références**

Disponibles sur Connect ED

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus
- Diaporama du cours
- Supports audio-visuels

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

## Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'activité d'apprentissage 213 B - Radiologie, d'imagerie médicale et technique (y compris radioprotection et biophysique) se fera par un examen écrit programmé lors de la 2me période d'évaluation (juin).

L'examen vaut 10 points sur les 40 points de l'UE.

L'évaluation de l'activité d'apprentissage se fait sous forme de questions variées, certaines contextualisées dans une situation clinique particulière. Les questions sont soit fermées (QCM à réponse unique ou multiple, VRA/FAUX, appariements, images à légendier) soit semi- ouvertes (questions à réponse courte) soit ouvertes (questions à court développement).

Cet examen peut mobiliser les compétences et acquis d'apprentissage du bloc 1.

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen sera considérée comme non présentée : « PP » .

Les modalités d'évaluation sont les mêmes pour 3me période d'évaluation.

## Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).